



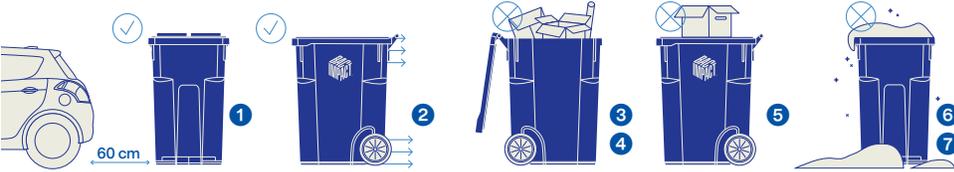
PAS DE

VOTRE BAC N'A PAS ÉTÉ RAMASSÉ?
VOTRE BAC OU VOS ENCOMBRANTS
N'ONT PAS ÉTÉ RAMASSÉS?
QUE DOIS-JE FAIRE?

ÉTAPE 1 Je laisse mon bac ou mes encombrants en bordure de la rue.

ÉTAPE 2 Je contacte la Régie dans un délai de 24 h 819 294-2999

Comment bien utiliser le bac



- Placer le bac à 60 cm d'une auto, autre bac, borne fontaine, etc;
- Positionner le bac avec les poignées et les roues vers la résidence;
- Laisser le bac fermé;
- Éviter de surcharger le bac;
- Éviter de déposer des objets sur le couvercle;
- Dégager la neige déposée sur le couvercle;
- Neige ou pas neige, placer le bac afin qu'il soit visible et accessible pour l'opérateur.

COLLECTE DU 1^{ER} JANVIER REPORTÉE AU 2 JANVIER

 BAC DE RÉCUPÉRATION ORDURES MÉNAGÈRES ENCOMBRANTS

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4				5	6	7	8				5	6	7	8
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2			1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4					1	2			1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS

- 1^{er}: 26 mars
- 2^e: 28 mai
- 3^e: 23 juillet
- 4^e: 1 octobre



Les matières suivantes sont refusées :

- matériaux de construction, rénovation, démolition
- produits domestiques dangereux
- appareils électroniques et informatiques
- sacs de déchets
- pneus
- Les matières déposées dans une remorque ne sont pas ramassées.



Pour connaître tous les détails de ce service.

SITE WEB
WWW.RIGIDBNY.COM

TÉLÉPHONE
819 294-2999



RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour–Nicolet–Yamaska



SITE WEB
WWW.RIGIDBNY.COM



TÉLÉPHONE
819 294-2999



FACEBOOK
BACBLEU

CALENDRIER 2025



Nous souhaitons profiter de cette publication pour exprimer notre gratitude envers chacun d'entre vous pour vos initiatives visant à réduire les déchets enfouis. Votre engagement est primordial pour préserver l'environnement magnifique dans lequel nous vivons. Ensemble, travaillons pour les 4RV.

Réduire
Réemployer
Recycler
Repenser
Valoriser



ÉCOCENTRES

La Régie est heureuse d'offrir aux citoyens des municipalités membres, un réseau de sept (7) écocentres, et ce gratuitement.

Pour connaître la liste des matières acceptées, visitez notre site internet, section écocentre.

- Saint-Grégoire (Ouvert en période hivernale, les samedis de 9 h à 15 h)
- Nicolet
- Sainte-Eulalie
- Saint-Léonard d'Aston
- Saint-Zéphirin-de-Courval
- Saint-Pierre-les-Becquets
- Manseau



Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés



EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

LES EXCEPTIONS

- Les Aérosols : les apporter à l'écocentre
- Les emballages de protection en polystyrène : les déposer dans le bac à ordures

BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ
BACIMPACT.CA

